



AESH : rentrée chaotique, promesses non tenues, précarité maintenue

Journée de mobilisation des AESH le 20 novembre 2019

Malgré les annonces gouvernementales, la situation des **AESH**, personnels accompagnant les élèves en situation de handicap continue de se dégrader : temps incomplets subis, non renouvellements massifs, salaires non versés avec des acomptes souvent indécents, affectations aberrantes, besoin de formation et de statut pérenne.

A cela s'ajoute une nouvelle gestion localisée renforcée par les PIAL qui entraîne de nouvelles dégradations des conditions de travail des AESH avec la généralisation des accompagnements multiples, plus de flexibilité dans les emplois du temps et la mutualisation des moyens humains.

L'intersyndicale (voir tract en pièce jointe) dénonce d'une seule voix « *l'augmentation du temps de travail sans revalorisation du salaire, l'obligation de formation pendant les vacances et hors-temps scolaire* » mais également « *la poursuite de la mutualisation forcée des moyens AESH pour gérer le manque de recrutements* ».

Elle appelle à participer à **une journée de mobilisation nationale intersyndicale le 20 novembre 2019 pour porter les revendications des AESH :**

POUR :

- ▶ **Le réemploi de tou•te•s les AESH ;**
- ▶ **Une meilleure gestion des AESH, des personnels administratifs en nombre et formés : pour des contrats et avenants à jour, des salaires versés, des affectations en fonction des situations des AESH, ... ;**
- ▶ **Le maintien des accompagnements individuels dans le respect des notifications MDPH ;**
- ▶ **L'arrêt de la mutualisation forcée aggravée par les PIAL ;**
- ▶ **Une véritable prise en compte du travail invisible. L'organisation des activités connexes doit être gérée par l'AESH ;**
- ▶ **Une formation professionnelle (initiale, continue, spécifique et qualifiante) de qualité sur le temps de travail ;**
- ▶ **La fin du recrutement par les EPLE ;**
- ▶ **La création du nombre d'emplois nécessaire pour couvrir tous les besoins ;**
- ▶ **Une revalorisation immédiate des salaires ;**
- ▶ **La création d'un véritable statut de la Fonction Publique pour les AESH**

Vous êtes toutes et tous conviés à participer, à vous exprimer lors de la :

**Réunion-débat le mercredi 20 novembre à 15 heures
Lycée Edmond Perrier, Tulle
Ouvverte à tous, y compris aux AESH non syndiqué.e.s**

Conférence de presse à 17h